

**RI-RTF**



**Avril 2018**

- **Mot de la coordonnatrice**
- **Rappel concernant la rétribution**
- **Formation Loi 90**
- **Offre de formation SCFP**

Accueil • Mot de la coordonnatrice

# Mot de la coordonnatrice

Lundi 9 avril 2018

**Ressources d'hébergement**

Bonjour à tous,

Vous souhaitez recevoir l'infolettre en version électronique ? Il suffit de vous inscrire sur notre site internet à l'adresse suivante :

<https://www.ciusss-capitalnationale.gouv.qc.ca/expertise-et-partenariat/partenariat/ressources-dhebergement/infolettres-ri-rtf/inscription>

Notez que nous poursuivons tout de même l'envoi du document en version imprimée, joint à votre relevé de paiement mensuel. Nous désirons nous assurer que vous recevez bien une copie des différentes politiques, procédures, directives et démarches qui vous concernent.

Un très bon début de printemps à vous!

Myriam Tremblay

Coordonnatrice au suivi de la qualité

**Infolettre RI-RTF, avril 2018**

Québec 

© Gouvernement du Québec, 2018

# Rappel concernant la rétribution

Lundi 9 avril 2018

Ressources d'hébergement

## Formulaire de facturation

- Inscrire uniquement les heures d'arrivée et de départ définitif des usagers;
- Compléter et transmettre **au plus tard le 5 de chaque mois**, par courrier postal, télécopieur ou courrier électronique;

## Calendrier d'absence et de présence

- Compléter uniquement pour la clientèle jeunesse (0 à 17 ans);
- Écrire lisiblement votre nom sur le formulaire;
- Prendre soin d'inscrire les heures exactes (impact sur la contribution parentale);
- Indiquer seulement les visites chez les parents biologiques (père, mère), les fugues ou les hospitalisations;
- Transmettre **au plus tard le 5 de chaque mois** par courrier postal, télécopieur ou courrier électronique.

## Formulaire de remboursement de dépenses

- Faire pré-autoriser les dépenses (réparations dentaires, achat de lunettes, etc.) ;
- Indiquer la date de la dépense;
- Indiquer le numéro de l'utilisateur;
- Indiquer une dépense par ligne, par usager;
- Pour les transports, inscrire le nombre de kilomètres parcourus dans la colonne « Quantité » ou la colonne « Transport et accompagnement », dépendamment du formulaire reçu;
- Agrafier toutes les pièces justificatives au formulaire;
- Transmettre par courrier postal (nous devons avoir les factures originales);
- Transmettre le formulaire à chaque mois;

Important : Pour les réclamations relatives aux formations prévues par votre comité local de formation (CLF), veuillez utiliser le formulaire de remboursement prévu à cet effet.

## Qui doit signer les formulaires?

1 personne à l'entente : 1 signature

2 personnes à l'entente : les 2 signatures sont requises

## Coordonnées

### Pré-autorisation des dépenses et questions sur la rétribution

Clientèle jeunesse : Chantal Turcotte 418-683-2511 #2023

Clientèle DI-TSA-DP et SAPA Québec Nord : Johanne Duperron 418-683-2511 #2006

Clientèle santé mentale et SAPA Vieille-Capitale : Michel Turcotte 418-683-2511 #2257

Toute clientèle dans Charlevoix : Marie-Pier Audy 418-435-5150 #2564

### Envoi postal

Équipe des services de gestion des ententes, rétribution et classification

CIUSSS de la Capitale-Nationale

7843, rue des santolines

Québec, (Québec) G1G 0G3

Télécopieur : 418 948-2216

Courriel : [supportaccs.sirtfdqpe.ciusscn@ssss.gouv.qc.ca](mailto:supportaccs.sirtfdqpe.ciusscn@ssss.gouv.qc.ca)

Lors de la transmission de documents par courrier électronique, veuillez :

- Indiquer le nom de la RI-RTF dans l'objet de votre courriel;
- Utiliser le format .PDF pour vos fichiers joints;
- Idéalement, configurer vos documents en format lettre (8½" X 11").

**Infolettre RI-RTF, avril 2018**



© Gouvernement du Québec, 2018

# Formation Loi 90

Lundi 9 avril 2018

## Ressources d'hébergement

Des dates supplémentaires de formation ont été ajoutées pour les mois de mai et juin 2018. Ces formations seront données dans les secteurs de Québec, Portneuf et Charlevoix. Nous vous rappelons que cette formation s'adresse aux aides-soignants n'ayant pas reçu de formation de plus de 4 heures sur l'administration des médicaments et la prestation d'activités de soins, incluant une supervision.

Nous joignons la fiche synthèse de formation (annexe 1) vous informant des modalités relatives à l'horaire des formations, le mode d'inscription et l'achat obligatoire du cahier de formation.

Les inscriptions se font uniquement par téléphone. Pour toute question, vous pouvez vous adresser à votre intervenant qualité.

Vous devez vous assurer que les aides-soignants ont toutes les informations nécessaires concernant la formation (lieu, adresse, heure) et toute autre précision indiquée à l'annexe 1.

**IMPORTANT** : Si l'aide-soignant ne peut pas assister à la formation, il a l'obligation d'annuler son inscription par téléphone afin de permettre à une autre personne de s'inscrire.

Nous vous remercions de votre habituelle collaboration et vous souhaitons bonne formation !

**Infolettre RI-RTE, avril 2018**

## Fiche synthèse de formation

<b>Titre de la formation</b>	<b>Administration des médicaments et soins non invasifs pour les aides-soignants</b>
<b>Clientèle visée</b>	<p>- Aides-soignants des ressources privées EXCLUANT les Résidences privées pour aînés (RPA).</p> <p>- Aides-soignants (ex : ASSS, éducateurs spécialisés, PAB, etc.) du CIUSSS de la Capitale-Nationale.</p> <p><b>N.B. : Les aides-soignants des RPA doivent s'inscrire à la formation donnée par la commission scolaire de leur région :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Québec : Premières Seigneuries (Le Fierbourg)</li> <li>- Portneuf : La Croisée</li> <li>- Charlevoix : Charlevoix</li> </ul>
<b>Objectif général</b>	Acquérir des connaissances et développer des habiletés et des attitudes requises pour offrir des soins et des services de qualité aux usagers.
<b>Éléments de contenu</b>	Administration des médicaments et certains soins non-invasifs
<b>Durée</b>	7 heures, soit de <b>8h30 à 16h30</b>
<b>Date et lieu</b> (voir calendrier ci-dessous)	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <u>Québec</u> : IUSMQ (Institut universitaire en santé mentale) 2601, Chemin de la Canardière, Québec Porte H-7, ascenseur 3, au 4<sup>e</sup> étage, local G-4252</li> <li>➤ <u>Charlevoix</u> : Hôpital de Baie St-Paul 74, rue Ambroise-Fafard, Baie Saint-Paul, local D1-555</li> <li>➤ <u>Portneuf</u> : Centre d'hébergement Pont-Rouge 5, rue du Jardin, Pont-Rouge, salle du Centre de jour</li> </ul>
<b>Coûts</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation gratuite</li> <li>- Prévoir des frais de stationnement</li> <li>- Achat obligatoire d'un cahier de formation (voir plus bas).</li> </ul>
<b>Nombre de participants</b>	Maximum : 8 personnes par groupe
<b>Méthodologie d'enseignement</b>	Formation théorique et pratique
<b>Type(s) d'évaluation</b>	Évaluation en laboratoire et évaluation de la formation
<b>Documents de formation (obligatoire)</b>	Pour assister à la formation, vous devez vous procurer le document « Compétence spécifique (loi 90 pour les non-professionnels) » (0047) : voir page 5 et 6.
<b>Modalités d'inscription</b>	<p>Le responsable de résidence doit inscrire son employé au numéro 418-661-5666 poste 4337</p> <p>Prendre note qu'il est important de préciser le titre de la formation (voir plus haut).</p> <p><b>Si vous ne pouvez assister à la formation, il est <u>TRÈS IMPORTANT</u> d'annuler votre inscription en appelant au numéro composé préalablement lors de l'inscription. De plus, afin de ne pas créer de pénalité lors des inscriptions, les annulations doivent se faire avec un minimum de 72h AVANT la formation.</b></p>

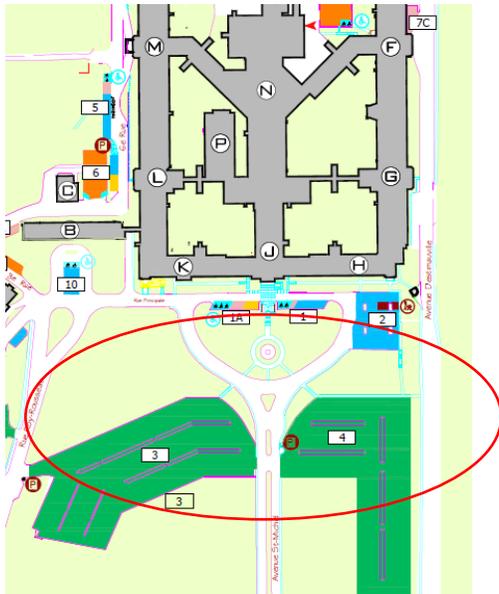
### HORAIRE – 1<sup>er</sup> janvier au 30 avril 2018 - IUSMQ

Dates	Lieu	Dates	Lieu	Dates	Lieu
2018-05-01 mardi	IUSMQ	2018-05-24 jeudi	IUSMQ	2018-06-13 Mercredi	IUSMQ
2018-05-02 mercredi	IUSMQ	2018-05-25 vendredi	IUSMQ	2018-06-14 Jeudi	IUSMQ
2018-05-03 jeudi	IUSMQ	2018-05-28 lundi	IUSMQ	2018-06-18 lundi	IUSMQ
2018-05-07 lundi	IUSMQ	2018-05-29 mardi	IUSMQ	2018-06-19 Mardi	IUSMQ
2018-05-08 mardi	IUSMQ	2018-05-30 mercredi	IUSMQ	2018-06-20 mercredi	IUSMQ
2018-05-09 mercredi	IUSMQ	2018-05-31 jeudi	IUSMQ	2018-06-21 Jeudi	IUSMQ
2018-05-14 lundi	IUSMQ	2018-06-04 lundi	IUSMQ	2018-06-26 mardi	IUSMQ
2018-05-15 Mardi	IUSMQ	2018-06-05 mardi	IUSMQ	2018-06-27 mercredi	IUSMQ
2018-05-16 Mercredi	IUSMQ	2018-06-06 mercredi	IUSMQ	2018-06-28 Jeudi	IUSMQ
2018-05-17 Jeudi	IUSMQ	2018-06-07 jeudi	IUSMQ	2018-06-29 vendredi	IUSMQ
2018-05-22 mardi	IUSMQ	2018-06-11 lundi	IUSMQ		
2018-05-23 mercredi	IUSMQ	2018-06-12 mardi	IUSMQ		

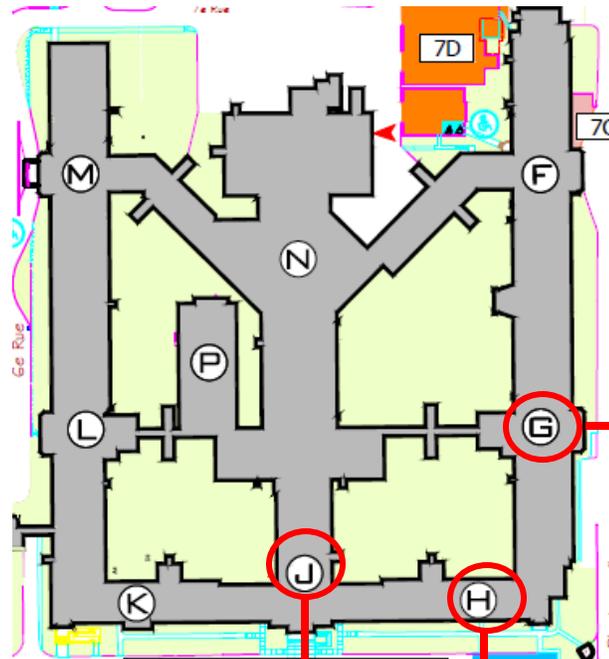
### INFORMATIONS

<b>Accès aux locaux</b>	<p>Entrer par la <b>porte H</b> de l'IUSMQ (à l'extrême droite de l'édifice).</p> <p>Prendre l'ascenseur de l'aile H et monter au 4<sup>e</sup> étage.</p> <p>Les Locaux sont situés dans la <b>suite G-4252</b>, à droite, en sortant de l'ascenseur.</p> <p><b>ATTENTION : si vous montez par l'ascenseur de l'aile G, vous arriverez sur des portes barrées.</b></p>
<b>Pour les repas</b>	<p>Cafétéria sur place et micro-ondes disponibles. Argent comptant seulement. Guichet ATM à l'entrée de l'immeuble au RC (près de la cafétéria).</p>

Plan des ailes de l'édifice à l'IUSMQ :



Stationnements 3 et 4



Entrée principale, Accueil

Entrée

Locaux de formation au

HORAIRE – 1 <sup>er</sup> janvier au 30 avril 2018 – CHARLEVOIX ET PORTNEUF	
Dates	Lieu
2018-05-01 mardi	CHARLEVOIX
2018-05-16 mercredi	CHARLEVOIX
2018-05-31 jeudi	CHARLEVOIX
2018-06-05 mardi	CHARLEVOIX
2018-06-12 mardi	CHARLEVOIX
2018-06-27 mercredi	CHARLEVOIX
2018-05-22 mardi	PORTNEUF
2018-06-18 lundi	PORTNEUF
2018-06-20 mercredi	PORTNEUF

## ACHAT DU CAHIER DE FORMATION : DÉMARCHÉ



Visitez le <https://www.cemeq.qc.ca/connexion/> pour commander avec carte de crédit (Visa et MasterCard) ou PayPal. Pour le moment, il est nécessaire de passer la commande par l'entremise d'un ordinateur de table. Toutefois, dès l'automne, il sera possible de passer une commande avec une tablette ou un téléphone intelligent.

Nom d'utilisateur : ciuss

Mot de passe : ciuss

**\*\*Il est important que ce soit en minuscule.**

**Siège social**  
2955, boul. de l'Université, 5<sup>e</sup> étage, Sherbrooke (Québec) J1K 2Y3  
Tél. : 819 822-6886 Téléc. : 819 822-6892

**Bureau de Montréal**  
505, rue Bélanger, bureau 223, Montréal (Québec) H2S 1G5  
Tél. : 514 788-2111 Téléc. : 514 788-2112

information@cemeq.qc.ca • www.cemeq.qc.ca

## Paiement sécurisé

Informations du client

### Information de facturation

Type de carte \*

Numéro de la carte \*

Date d'expiration \*  /

Numéro de vérification \*  [Aide?](#)

\* Champ obligatoire

[Retour](#)

[Payer maintenant](#)

[VOTRE PANIER](#)

[VOS COORDONÉES](#)

[VOTRE COMMANDE](#)

[VOTRE REÇU](#)

### Détail de la transaction

ÉTAT DE TRANSACTION : **APPROUVÉ**

[Imprimer](#) [Retourner à l'accueil](#)

#### INFORMATION DE FACTURATION

Montant de la transaction : 9,20 \$

Compte : C11555

Adresse de livraison : 2955, boul. de l'Université  
Sherbrooke QC J1K 2Y2

**Siège social**  
2955, boul. de l'Université, 5<sup>e</sup> étage, Sherbrooke (Québec) J1K 2Y3  
Tél. : 819 822-6886 Téléc. : 819 822-6892

**Bureau de Montréal**  
505, rue Bélanger, bureau 223, Montréal (Québec) H2S 1G5  
Tél. : 514 788-2111 Téléc. : 514 788-2112

[Accueil](#) • [Offre de formation SCFP](#)

# Offre de formation SCFP

Lundi 9 avril 2018

## Ressources d'hébergement

Au cours du mois de mai 2018, une formation portant sur la gestion des risques est proposée aux ressources représentées par le SCFP et situées sur le territoire des régions de Québec et de Charlevoix. Cette formation a été mise sur pied par votre comité local de formation (CLF) et vous est offerte gratuitement.

Vous trouverez en annexe (annexe 2) l'offre de formation ainsi que les informations pertinentes.

**[Infolettre RI-RTE, avril 2018](#)**

Québec 

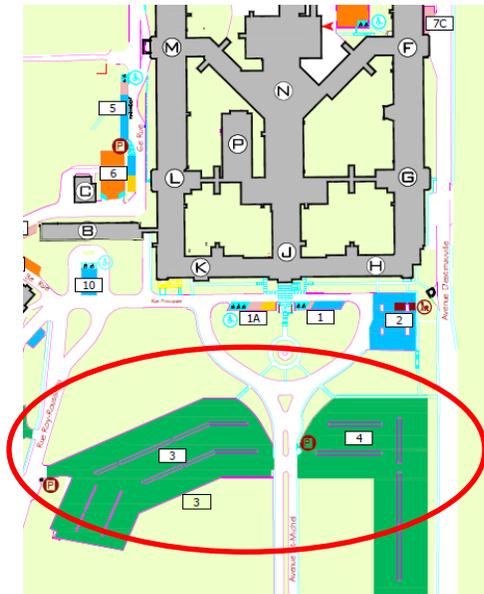
© Gouvernement du Québec, 2018

## Fiche synthèse de formation - SCFP

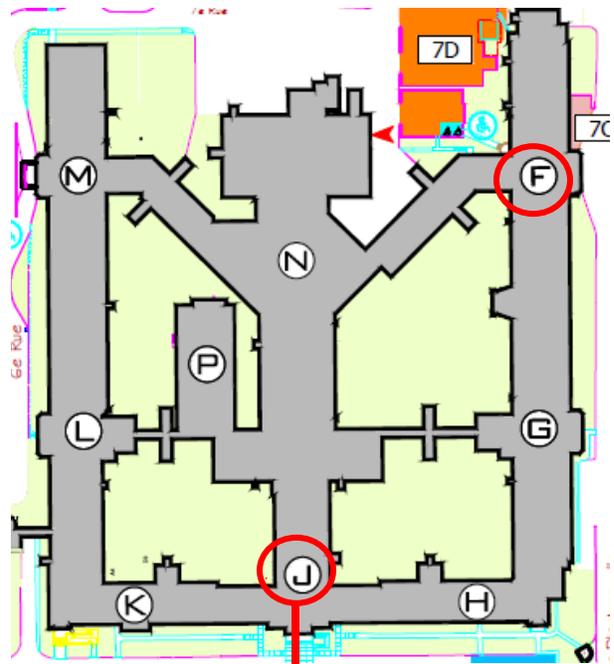
<b>Titre de la formation</b>	<b>Gestion des risques</b>
<b>Clientèle visée</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Responsables des ressources de type familial (RTF) et RI maison d'accueil, de la région de Québec et Charlevoix</li> </ul>
<b>Objectifs généraux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La formation a trois objectifs généraux : <ol style="list-style-type: none"> <li>présenter aux participants les notions de base sur la gestion des risques;</li> <li>présenter aux participants les notions de base sur la déclaration des événements indésirables;</li> <li>présenter aux participants la procédure pour compléter un rapport de déclaration.</li> </ol> </li> </ul>
<b>Contenu</b>	<p>La formation permettra aux participants de répondre aux questions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Qu'est-ce que la gestion des risques ?</li> <li>Qu'est-ce que la culture de sécurité ?</li> <li>Pourquoi faut-il déclarer les événements indésirables ?</li> <li>Quels événements faut-il déclarer ?</li> <li>Qui doit faire la déclaration ?</li> <li>Comment faut-il compléter le formulaire de déclaration ?</li> <li>Qu'est-ce que la divulgation des événements ?</li> </ul>
<b>Durée</b>	2h par formation
<b>Dates, heure et lieu</b>	<p><b><u>2 dates offertes Québec:</u></b> IUSMQ; 2601, chemin de la Canardière; Salle F-1427;</p> <ol style="list-style-type: none"> <li><b>16 mai 2018;</b> - 10h à 12h ou 13h à 15h</li> <li><b>17 mai 2018</b> - 10h à 12h ou 13h à 15h</li> </ol> <p><b><u>1 date pour Charlevoix :</u></b> Hôpital de Baie-Saint-Paul; 74, rue Ambroise Fafard; Salle D1-555</p> <ol style="list-style-type: none"> <li><b>22 mai 2018</b> - 10h à 12h ou 13h à 15h</li> </ol>
<b>Formateur(s)</b>	Le nom des formateurs est à confirmer.
<b>Groupe</b>	<b>20 personnes maximum par groupe</b>

<b>Type d'évaluation</b>	Évaluation de la journée de formation
<b>Modalité d'inscription</b>	Pour vous inscrire, nous vous invitons à rejoindre madame Catherine Salvas, agente de formation au 418-661-5666 poste 4337, du lundi au vendredi.
<b>Stationnement</b>	Stationnement autorisé dans la section Visiteurs au coût maximal journalier de 12\$. Les stationnements sont situés en face de l'IUSMQ <b>Pour Charlevoix</b> , aucun frais n'est associé au stationnement.
<b>Repas</b>	Cafétéria sur place et micro-ondes disponibles. Repas complet pour un peu moins de 9\$ (taxes incluses). Argent comptant seulement. À noter que plusieurs restaurants se trouvent à proximité.

**Plan des ailes de l'édifice à l'IUSMQ**



Stationnements 3 et 4



Entrée principale,  
Accueil